

Les Contribuables
Les Fonctionnaires
Les Pensionnés
Les Assistés

demandent que les tous...
percepteurs soient bientôt...

On sait, que par raisons d'économie, les percepteurs effectuent plus maintenant qu'autrefois dans chaque commune, à date fixe, ce fonctionnaire se rendait chaque mois dans chacune de ses communes, et c'est en raison du principe qui veut que les contributions directes soient « quérables », c'est-à-dire que le percepteur doit aller, pour les recevoir dans chaque commune. La généralité de l'impôt direct dans la commune du débiteur est formellement prescrite par les règlements. Les percepteurs, dit une circulaire de l'an XII, doivent se transporter dans les villes et villages au moins une fois par mois, pour y procéder au recouvrement. Cette prescription n'a jamais cessé, depuis, d'être en vigueur ; elle est consacrée par l'article 61 de l'instruction générale de 1859, et c'est ce qui a permis d'ailleurs d'autoriser le paiement de l'impôt par douzièmes ; les lois qui ont suivi ont toutes reproduit cette disposition, qui est devenue un principe pour toutes les contributions directes. L'article 61 de l'instruction générale de 1859 dispose même que chaque douzième est exigible le premier de chaque mois pour le mois qui précède et qu'il est en même temps quérable au domicile du contribuable. Aussi est-on en droit de s'étonner que l'on arrive aujourd'hui à réduire considérablement les tournées des percepteurs, à une époque où leur présence est bien plus nécessaire chaque mois dans les villages, qu'elle ne l'était il y a soixante-dix ans et plus.

Après-midi, dans tous les villages, le percepteur a vu s'accroître considérablement ses tournées, il est chargé d'acquiescer toutes les dépenses de la Trésorerie, et les titres à payer sont nombreux : mandats de fonctionnaires, coupons de rentes, pensions de mineurs, pensions de guerre, etc., etc., et en plus les retraites ouvrières et paysannes, les allocations militaires et les mandats d'assistance de toutes natures. A côté de cela, viennent s'ajouter périodiquement les services des émissions du Trésor public : bons et obligations de la D. N., Emprunts au rente perpétuelle, etc.

En supplantant les tournées des percepteurs des vieux pensionnés des Mines ou de l'Etat, des mutilés ou des veuves de guerre vont être contraints de se déplacer fréquemment, pour se rendre à la perception, d'où une grosse perte de temps et d'argent pour l'ensemble du pays, et ceci pour une bien maigre économie, sans compter que la rentrée des impôts subira du retard.

En conclusion l'on peut dire que la réduction des tournées des percepteurs ne peut créer que gêne et embarras, principalement dans les milieux ruraux, que cette réforme va occasionner des frais parmi les assistés de toutes catégories, sans bénéfice réel pour l'Etat et que dans ces conditions, le retour à l'ancien système s'impose d'urgence aussi bien pour les comptables du Trésor que pour les contribuables.

CRESSION Fleury.

La première Ford



Voici le milliardaire Henry FORD, le célèbre constructeur d'automobiles, conduisant autour de son usine, la première voiture qui fut construite...

Mardi, funérailles de M. A. Seydoux conseiller général du Nord

Nous avons annoncé hier, le décès de M. André Seydoux, conseiller général du Nord et conseiller municipal du Cateau. M. Seydoux était en outre, vice-président de la Chambre de Commerce de Cambrai, président d'honneur de l'Harmonie municipale du Cateau et président d'honneur de la section cantonale des mutilés de guerre.

Les funérailles auront lieu mardi prochain.

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Température encore orageuse, vent de sud-ouest, à 12 heures, température minimum à 15°.

Une danseuse interprétative



C'est Miss LE MERI une jolie et gracieuse Américaine

UN MILLIARD de nouveaux billets mis en circulation

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France publié hier accuse une augmentation de 1.164.164.225 francs pour la circulation des billets (inflation) et une diminution de 200 millions pour les avances de la Banque de France à l'Etat.

Discussion agitée sur la réforme électorale hier à la Chambre

Vifs incidents à propos d'un débat sur l'amnistie des condamnés politiques

Hier après-midi, la Chambre a repris la discussion du projet, portant rétablissement du scrutin uninominal.

M. TREMENTIN a ouvert un contre-projet par lequel il demande notamment que les députés soient élus au scrutin régional avec représentation proportionnelle.

Un deuxième contre-projet soutenu par M. Edouard SOLLEIL, tendant à la proportionnelle intégrale, est repoussé également par 325 voix contre 42.

A son tour, M. Garciary défend un contre-projet de R. P. Comme il rappelle une opinion de Jaurès, M. Reibel intervient et s'élève avec une vive réplique de MM. Blum et Auriant. Il s'en suit un assez grand tumulte.

Après des incidents singuliers, le renvoi à la suite de cette interpellation est finalement voté par 415 voix, le Gouvernement ayant répondu à la question de confiance.

Les interpellations de MM. Walter, Weil, Hueber, Peirotes, sur les mesures que le Gouvernement compte prendre à l'égard de certains fonctionnaires et cheminots, frappés à tort par la propagande autonomiste, sont renvoyés à la suite, M. Poincaré ayant dit que le Gouvernement allait prendre des mesures de clémence.

L'amnistie des condamnés politiques

Le Président fait connaître la proposition de la Conférence des Présidents, notamment la discussion dans une séance exceptionnelle de nuit, de la suite de la réforme électorale.

M. BERTHON parle alors en faveur d'un débat sur l'amnistie des condamnés politiques.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le Sénat a voté le projet des Assurances Sociales par 269 voix contre 2

Hier après-midi, le Sénat a poursuivi le débat sur les Assurances sociales. On adopte l'article 69 (fonds de majoration et de solidarité) avec un amendement de MM. Strauss et David demandant que des prélèvements soient opérés sur la redevance supplémentaire de bénéfices de la Banque de France revenant à l'Etat et sur la part attribuée à l'Etat sur le produit des jeux.

On revient à l'article 47, mesures de coordination avec la loi sur les retraites ouvrières qui avait été réservé.

M. PASQUET déclare qu'en 1910 certains assurés à la loi sur les retraites touchaient de 300 à 250 francs. Il demande que la loi leur accorde aujourd'hui 300 francs. La dépense sera de 100 millions.

Finalement, le texte de la Commission auquel s'est rallié M. Pasquet, est adopté par 269 voix contre 2.

Le cumul des mandats

Sur une intervention de M. Hervey, le Sénat décide que la discussion de la proposition de loi sur le cumul des mandats de député et de sénateur restera inscrite à son ordre du jour, où elle figurera immédiatement après celle des crédits relatifs à l'intensification des engagements et réengagements.

LA RUPTURE COMMERCIALE Franco-Allemande

UNE SITUATION REGRETTABLE

DEPUIS le 1^{er} Juillet, l'accord commercial franco-allemand, renouvelé à plusieurs reprises, a cessé d'être en vigueur. Le Ministère français du Commerce avait espéré faire voter, par le Parlement, le projet douanier très protectionniste qu'il avait élaboré et qui a soulevé dans le pays une profonde émotion. N'ayant pu aboutir devant le Parlement, le Ministère du Commerce s'est trouvé pris de court pour proposer à l'Allemagne un renouvellement satisfaisant de l'accord commercial.

Et les pourparlers ont été rompus. L'Allemagne a toutefois obtenu le renouvellement de accords partiels de la Sarre qui l'intéressaient avant tout. Pour l'accord général, la nécessité d'avoir des avantages pour l'exportation des vins du Midi a compromis le succès de l'opération.

En attendant, les matières et produits allemands — même ceux de la reconstruction entrant en vertu du plan Dawes — paient depuis le 1^{er} juillet le TARIF DOUANIER MAXIMUM. Il en résulte une grosse perturbation des affaires dans notre région. On ne peut que regretter cette situation instable et que souhaiter la conclusion rapide d'un nouvel accord où le Nord ne sera pas sacrifié au Midi.

BYRD et ses compagnons à Dunkerque et à Paris-Plage

Ils se joindront samedi à une délégation américaine qui visite notre région

Sous le patronage de S. Exc. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis en France, et des Prélats du Nord et du Pas-de-Calais, avec la collaboration de la Compagnie du Chemin de fer du Nord et son éminent directeur général, M. Juvigny, la Chambre de Commerce américaine de Paris, son président, M. B. H. Conner et son conseil de direction, effectueront, les 8, 9 et 10 juillet, un voyage d'étude dans le Nord de la France.

Les glorieux aviateurs américains, Byrd, Noville, Acosta et Balonen, se joindront samedi à la délégation de la Chambre de Commerce, qui accompagneront également des représentants de l'ambassade et du consulat général des Etats-Unis en France et des délégués des journaux et agences d'information d'Amérique et de France, dans cette importante visite d'une grande région économique et touristique, nouveau témoignage de l'amitié franco-américaine qui se manifeste dans tous ses domaines.

La mission américaine aujourd'hui à Roubaix et à Tourcoing

Vendredi, la mission quittera Paris par le rapide de 8 heures du matin, pour se rendre à ROUBAIX, TOURCOING, LILLE où elle sera reçue par les Chambres de Commerce de ces villes et par la Fédération industrielle et commerciale de Roubaix-Tourcoing.

Vendredi les Chambres de Commerce américaines prendront part à un banquet servi en leur honneur au Stade des Sports à ROUBAIX, à 13 heures.

A l'issue du banquet, réception par la Chambre de Commerce de Roubaix, visite de plusieurs établissements industriels, départ pour TOURCOING.

A 18 h. 30, réception par la Chambre de Commerce de TOURCOING ; à 20 heures, banquet offert par la Fédération industrielle de Roubaix et Tourcoing.

Demain à Lille et à Dunkerque

Samedi, à 10 h. 30, réception à la Chambre de Commerce de Lille ; visite des établissements industriels ; à 12 h. 30, départ en train de fer pour Dunkerque, déjeuner dans le chemin offert par la Compagnie des Chemins de fer du Nord ; arrivée à DUNKERQUE, à 13 h. 30 ; visite du port ; réception par la Chambre de Commerce de DUNKERQUE.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE DERNIER CRI DE LA MODE



UN RADIO-CONCERT A DEUUVILLE A L'HEURE DU BAIN

Une vaillante aviatrice



Fraulein Thés RASOME aviatrice allemande, qui va tenter seule la traversée de l'Océan Atlantique en avion.

La Justice enquête dans le Nord sur l'escroquerie dénoncée par le Parquet de la Seine

Nous avons annoncé hier qu'un aviateur connu dans la région du Nord était prévenu d'escroquerie par le Parquet de la Seine, lequel, par commission rogatoire, avait chargé le Parquet de Lille d'enquêter sur le résultat d'une souscription ouverte — pendant quelques jours seulement — en avril dernier, dans un établissement financier de Lille.

Etrange disparition d'un jeune homme à Libercourt

M. Legroux Louis, demeurant Cité du Bois d'Épinoy, 123, à Libercourt, serait très reconnaissant aux personnes qui pourraient lui fournir des renseignements sur son fils Marcel, âgé de 17 ans, qui a disparu du domicile paternel depuis le 28 juin ; il prie en outre les logeurs chez qui ce jeune homme se serait réfugié, de l'en informer de suite au lieu de prévenir le poste de police.



Marcel LEGROUX le paternel. Ci-joint, sa photographie.

Des élections au Conseil général du Nord auront lieu dans les trois mois

Par suite du décès de deux conseillers généraux : MM. CHUFFART de Frelin, et SEYDOUX du Cateau, des élections pour l'Assemblée générale du Nord auront lieu, avant trois mois, dans les cantons de Pont-à-Marcq et du Cateau.

Une allocation spéciale aux pensionnés de la caisse de retraites des ouvriers mineurs

Au début de sa séance d'hier après-midi, la Chambre a adopté le projet de loi accordant aux pensionnés de la Caisse Autonome de retraites des ouvriers mineurs, une allocation spéciale pour l'année 1927.

Vendra-t-on les meubles de M. Léon Daudet ?

La Cour d'Appel de la Seine statuant en appel de référé, vient, par un arrêt longuement motivé d'ordonner la continuation des poursuites engagées par le chauffeur Bajot contre Léon Daudet, en paiement des 25.000 francs de dommages-intérêts, auxquels la Cour d'assises de la Seine avait condamné M. Léon Daudet.

La vente du mobilier de M. Léon Daudet, demandée par le chauffeur Bajot, pourra être fixée au premier jour sur présentation de requête.

EN QUATRIEME PAGE. — Notre Chronique illustrée : Le « REVEIL DU CINEMA ».

Un terrible orage a dévasté la région

En plus des dégâts matériels, la foudre a fait plusieurs victimes

Le terrible orage qui a éclaté dans notre pays mercredi soir, a causé un peu partout d'importants dégâts matériels, notamment dans notre région, et, outre, la foudre a tué ou blessé plusieurs personnes.

Le tonnerre, la pluie, la grêle ont sévi durement au cours de cette soirée. Que l'on se rappelle seulement le violent orage allumé par la foudre que nous avons cité hier dans nos dernières éditions et qui consista dans l'inflammation de 10.000 litres d'essence aux Etablissements « Eco », de Calais, incendie qui pouvait prendre les proportions d'une grande catastrophe ; que l'on songe aux victimes du tonnerre que des décharges de divers endroits nous signalent ainsi qu'aux dégâts causés aux récoltes, aux habitations, etc., et l'on pourra se faire une idée de l'importance de ce fléau.

Un menuisier tué à Cappellebroeck

A Cappellebroeck, le fléau est tombé rue du Moulin sur la maison du menuisier Omer Vaubourg, 31 ans. Celui-ci qui était assis près de la table et fumait une cigarette, quand la foudre l'atteignit et le tua sur le coup ; son père, qui se trouvait à côté de lui, ne fut pas atteint.

Une femme tuée à Pecquencourt

Au lieu dit les coronas Marchal, entre Pecquencourt et Montigny-en-Ostrevent, l'orage a causé la mort d'une femme. Mme Pauline Darin, née Jerelli, 32 ans, cabaretière à cet endroit, se trouvait dans la cuisine de sa maison.

Tout à coup, à 22 h., alors que M. Darin, mineur, qui réparait de la fosse Lemaitre, se trouvait dans la pièce, il vit sa femme terrassée, tandis que lui-même était fortement contusionné.

Près de Saint-Pol, un cultivateur a été tué et deux ouvriers grièvement blessés

Vers 18 heures, trois ouvriers étaient occupés aux travaux de fenaison à Mouchy-Cayeux, près de Saint-Pol-sur-Ternoise. Un violent orage s'abattit subitement sur la région et les ouvriers ne purent se mettre à l'abri.

M. André Loume, âgé de 19 ans, fils d'un cultivateur de Mouchy-Cayeux, fut tué par la foudre qui tomba sur le chariot de foin où il se trouvait en compagnie de ses deux compagnons. Ces derniers, MM. Beugin, 65 ans et Augustin Royer, 45 ans, furent brûlés sur différentes parties du corps.

M. le docteur Théret, d'Anvin, appelé, ne put constater le décès du jeune homme et relever de graves brûlures aux jambes et au bas-ventre de M. Beugin. Les brûlures de M. Royer sont moins graves, mais nécessiteront néanmoins des soins délicats.

L'orage à Douai

A Douai la foudre est tombée sur l'atelier de menuiserie de M. Napoléon Delplanque, entrepreneur de travaux publics, rue Constant Dutilleul. Mais seul le toit de l'atelier a souffert ; d'autre part elle a également incendié une péniche au Rivage Gayant.

A Arleux

Au cours de violents orages qui ont éclaté la nuit dernière sur la région d'Arleux, la foudre est tombée sur le Maire, occasionnant des dégâts au fronton de la « acadie principale. Il y a assurance.

A Montigny-en-Ostrevent

D'autre part, à Montigny-en-Ostrevent, la foudre est encore tombée au Sanatorium, mais ne causant de dégâts qu'aux arbres.

Au Cateau

Un orage d'une violence extrême s'est abattu sur la ville du Cateau. Vers 21 heures 30, la grêle est tombée avec un tel fracas qu'en arrivant sur les balais, elle imitait le crépitements d'une mitrailleuse. De nombreux carreaux furent brisés. La foudre est tombée en plusieurs endroits, mais on ne signale pas d'accident de personne. Il y a eu certains dégâts, tout particulièrement dans des caves de baraquements qui sont toujours les principales victimes de ces calamités.

A Paris et banlieue

A Paris, une pluie diluvienne a inondé une multitude de caves dans les divers quartiers et le Central téléphonique, installé 146 rue de la Roquette, a eu son sous-sol envahi par les eaux. D'autres centres ont subi le même sort et de centaines d'abonnés ont été privés de communications, notamment avec l'Est de la France et l'Allemagne. Dans la banlieue de la capitale il y eut également de nombreuses caves inondées et il arriva que des personnes se virent forcées d'évacuer leurs habitations. M. Bobigny, un charretier, a été tué en même temps que le cheval qu'il conduisait.

Dans le centre de la France

Un ouragan, accompagné d'orages d'une extrême violence, a dévasté la région « Limoges et le Bas-Limousin » ; blés, foins et vignes ont été hachés, des arbres fruitiers déracinés ou brisés. La foudre a allumé un incendie à Vars.

A Tours, de nombreux arbres ont été brisés et des cheminées se sont abîmées. Une toiture entière a été arrachée et projetée sur la chaussée. La foudre est tombée sur une usine à La Blaiserie, causant de grands dégâts.

Châtelleraut et aux environs, l'orage a également causé des dégâts importants, privant la ville de lumière, interrompant les communications télégraphiques et téléphoniques et s'accompagnant de la chute de nombreuses pierres. On signale également que des orages ont endommagé les cultures dans l'Allier et dans la Nièvre. A Nevers, les rues et les caves ont été inondées.

UNE CATASTROPHE DE CHEMIN DE FER EN ALLEMAGNE

Une catastrophe de chemin de fer s'est produite à Wernigerode, dans le Harz. Elle serait due à l'éboulement d'un remblai résultant des inondations causées par l'orage. Particulièrement violent, cet accident s'est produit dans la région d'Altenau, où les trains avaient été retardés des semaines.

Le XXI^{ème} Tour de France cycliste

Avec eux, au pied des Alpes, dans la ville de rêve, appelée :

NICE-IA-BELLE



VERHAEGEN second de l'étape Toulon-Nice

Nous voici donc à Nice, la ville si réputée des Alpes-Maritimes, prise de la Côte d'Azur où nous faisons de repos nécessaire si particulièrement nécessaire cette année. Cette course de calme n'est-elle pas ce que nous avons besoin de ces derniers jours, le séjour au bord de la grande mer bleue, un délice dont tout le monde profite largement. Ceux qui ont pu en ont bien droit d'être à leur tour tout à fait et c'est en ville que le vais faire aujourd'hui mon papier, tout comme, tout le monde pour le plus possible de courtois instants à passer dans la ville du rêve que Nice.

Que vous dire d'ailleurs, si ce n'est que les routiers ont oublié à nouveau leurs fatigues et les commissaires, pleins d'élégance, se sont promènes à travers la ville, puis sont allés au casino Monté-Carlo et que tout le monde est heureux de voir ? La vie est devenue belle dans la Jérusalem des Alpes-Maritimes et chacun profite pleinement de la trêve accordée avant les terribles étapes alpines.

Naturellement, comme à chaque repos d'étape, les coureurs ont passé la matinée à rester allongés, puis sont sortis par petits groupes et ont revêtu des combinaisons enroulées en ville. Ces coureurs font beaucoup d'entraînements, nous marchons leurs hommages aux vaillants coureurs et les géants ont été fort entourés aux terrasses des cafés. Comme d'habitude, j'ai causé avec les routiers, groupés à l'Isola. Tous sont unanimes à dire que la fatigue comment à se faire sentir, mais tous affirment qu'ils se sentent bien au point pour terminer la grande étape, chez Alcion, on envisage la montée des côtes alpines avec confiance, chez J.-B. Louet, aussi que les « perroquets » ne soient pas en condition parfaite, on ne s'en fait pas trop ; chez Alletta, les jeunes s'apprennent à faire parler d'eux. Quant aux touristes-routiers, il en est parmi eux qui sont bien décidés à tenter une étape et qui sont secourus furieusement le peloton dans la montagne. En résumé, tous les rescapés ont l'air satisfait et le moral est bon, ce qui est l'essentiel pour mener à bien la formidable étape.

Dans tous les hôtels où je me suis rendu, on a soigné comme il faut les blessés, physiquement et moralement, et les soins semblent donner de bons résultats. Les nerfs sont apaisés, les larmes s'éponouissent et partout on députe avec joie les « Ouzes-Lambic » non, mais des boissons rafraichissantes.

En attendant ceci, l'inspiration à en faire valant et je vais terminer ce papier et vais pour aller prendre un bon demi avec des confitures de l'endroit, qui m'ont annoncé triomphalement que Crut, le fameux joueur de football de l'Olympique de Marseille allait partir avec le ballon-prochaine. Je m'empresse donc de vous le dire, si elle est exacte.

Que je voudrais que ce « dolce far niente » dont nous jouissons à Nice puisse durer toujours !

Malheureusement pour les coureurs et pour moi, il va falloir reprendre le haras et repartir à l'assaut des cols alpins. Les géants n'ont pas fini de peiner et de suer, dans ces terribles cols et de ramper sur les durs côtes ! Demain, puis après-demain après avoir quitté les bords enchantés de la Grande Bleue, nous devrions accomplir une tâche formidable pour gagner Briançon, puis Evian-les-Bains. L'escalade d'Alton, du col de Vars, de l'Isola dans l'étape de demain, la montée du Galibier, des traversés après-demain ! Quelle besogne formidable attend nos braves routiers ; quels efforts ils devront encore déployer !

Après qu'il ont rudement bien de profiter largement de leur agréable séjour à Nice, on doit aussi de récupérer une forte dose de courage et d'énergie pour les jours prochains ! Que les Alpes leur soient favorables, voilà mon souhait sincère, en vous disant au revoir... jusqu'à demain.

Jean DESMARET.

Aujourd'hui, Vendredi : 16^e étape Nice-Briançon (275 kilom.) départ en ligne

La 16^e étape du 21^e Tour de France sera couverte aujourd'hui vendredi sur les parcours Nice-Briançon, par les cols d'Isola, de Vars, d'Alton, soit 275 kilomètres. Le départ, en ligne, sera donné à 4 heures du matin.

L'horaire probable

Table with 2 columns: Distance (km) and Time. Rows include: Nice (départ) 4 h., Figeat-Thénières (65 km.) 6 h., Colmars (127 km.) 8 h., Barcelonnette (170 km.) 11 h., Guillestre (219 km.) 13 h., Briançon (275 km.) 15 h. 30.

Les contrôles

De signature : Puget-Théniers, Colmars, Barcelonnette, Guillestre, Alton, Briançon. De ravitaillement : Annot, Barcelonnette. De boyaux : Barcelonnette, M. Arlier, que Messieurs.